

TOURNOI NATIONAL HOMOLOGUÉ DE TENNIS DE TABLE DE L'OLYMPIQUE CABRIÈS CALAS

Règlement

Numéro d'homologation : 2322/2025-B

Date du tournoi : Samedi 20 et dimanche 21 décembre 2025

Clôture des inscriptions : Vendredi 19 décembre 2025 à 12h

Adresse : COSEC du Complexe sportif Raymond Martin
Rue Raymond Martin - 13480 Cabriès



TENNIS DE TABLE

Article 1 :

Le tournoi national de Calas Cabriès est une compétition de tennis de table organisée par le club de l'OCC TT et destinée aux joueuses et joueurs valides et invalides licenciés compétition à la FFTT. Toutes les rencontres se dérouleront suivant le règlement FFTT au meilleur des 5 manches. Les règlements fédéraux seront strictement appliqués.

Article 2 :

Le juge-arbitre du tournoi sera Marc FELICI (JA3 – n°13411). Toutes ses décisions prises en application des règlements fédéraux et du présent règlement feront autorité. Il sera secondé par Sébastien PASTOR.

Article 3 :

Tous les participants au tournoi devront présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de leur licenciation et leur situation vis-à-vis du certificat médical. Les joueurs doivent également pouvoir faire la preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi.

Article 4 :

La compétition se déroulera sur 30 tables homologuées par l'ITTF.
Les balles plastiques homologuées ITTF seront fournies par les joueurs.
Une tenue sportive réglementaire est exigée.

Article 5 :

La participation est limitée à 3 tableaux pour chacun des participants par jour.
Un tableau peut être annulé si le nombre de joueurs est insuffisant.
Les engagements sont pris sur le lien internet hello asso avec paiement en ligne au plus tard le vendredi 19 décembre à 12h. En fonction des désistements, des inscriptions pourront être rajoutées sur place, sans aucune garantie.
Nous rembourserons uniquement les absents pour cause médicale de dernière minute, COVID ou autres avec présentations et envoi d'un certificat médical à l'adresse suivante occ.tdt@gmail.com. Autre raison d'annulation et de remboursement sera si le gouvernement décide d'un nouveau confinement.

Article 6 :

L'ouverture de la salle aura lieu à 7h30. Le pointage se déroulera 30 minutes avant le début de chaque tableau.
Les tableaux seront primés à partir des demies finales. La dotation globale du tournoi est de plus de 4500€.
Dix-huit tableaux sont proposés. Le tirage au sort se déroulera en public 30 mn avant le début de chaque tableau.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE						
		<i>Vainqueur</i>	<i>Finaliste</i>	<i>1/2 finaliste</i>	<i>Horaires</i>	<i>Tableau limité à</i>
A	500 à 799 points	60 €	20 €	10 €	8h30	48 joueurs
B	500 à 999 points	70 €	20 €	10 €	10h30	48 joueurs
C	500 à 1199 points	80 €	30 €	15 €	13h00	72 joueurs
D	500 à 1399 points	90 €	30 €	15 €	8h30	54 joueurs
E	500 à 1599 points	120 €	40 €	20 €	10h30	60 joueurs
F	500 à 1799 points	140 €	50 €	25 €	9h30	60 joueurs
G	500 à 1999 points	200 €	70 €	35 €	11h30	48 joueurs
H	500 à 2199 points	210 €	70 €	35 €	14h00	48 joueurs
I	Toute Séries Dames	110 €	45 €	15 €	15h00	24 joueuses

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE						
		<i>Vainqueur</i>	<i>Finaliste</i>	<i>1/2 finaliste</i>	<i>Horaires</i>	<i>Tableau limité à</i>
J	500 à 899 points	60 €	20 €	10 €	8h30	48 joueurs
K	500 à 1099 points	70 €	20 €	10 €	10h30	48 joueurs
L	500 à 1299 points	80 €	30 €	15 €	13h00	72 joueurs
M	500 à 1499 points	90 €	30 €	15 €	8h30	60 joueurs
N	500 à 1699 points	120 €	40 €	20 €	10h30	60 joueurs
O	500 à 1899 points	140 €	50 €	25	9h30	48 joueurs
P	Jeune (poussins – minimes)	30 € bon d'achat	15 € bon d'achat	Lots	15h00	30 joueurs
Q	500 à 2299 points	300 €	100 €	50 €	11h30	48 joueurs
R	Toute séries Messieurs	750 €	295 €	100 €	14h00	48 joueurs

Article 7 :

Pour tous les tableaux sauf le tableau I, les joueurs seront répartis en poules de 3 avec 2 qualifiés par poule pour intégrer un tableau à élimination directe.

Article 8 :

Les droits d'engagements sont fixés à :

— 9 € par tableau

Le paiement s'effectue sur internet au lien suivant :

<https://www.occ-omnisports.com/tournoi-national-tennis-de-table-20-21-dec-2025/>

Un paiement en espèces pourra être possible pour combler les tableaux au dernier moment sur place.

Article 9 :

Le scratch sera prononcé 5 minutes après l'appel du joueur dans son tableau.

Article 10 :

Le joueur perdant est tenu d'arbitrer la partie suivante.

Article 11 :

L'organisateur se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement du tournoi.

Article 12 :

Les responsables du tournoi seront ROUBAUD Baptiste et Rémy NERCESSIAN Responsable du bureau OCC TT.

Article 13 :

Il n'y aura pas d'interruption pour le déjeuner. Une buvette et une restauration chaude et froide seront à votre disposition sur place.

Article 14 :

L'OCC TT décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire dans le gymnase. L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement. Les parents seront tenus responsables des dégâts occasionnés par leurs enfants.

Article 15 :

Toute inscription vaut accord pour cession de droit à l'image. Par conséquent, tout participant autorise l'OCC en sa qualité d'organisateur à reproduire, diffuser, publier ou éditer par quelques moyens (Presse, internet, affiche future...) les photos et vidéos prises lors de l'édition 2025 de son tournoi national et ce sans aucune contrepartie financière. En cas de refus, il vous faudra le spécifier à l'adresse mail occ.tdt@gmail.com de votre inscription

Article 16 :

« En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie ».

Article 17 :

Il est rappelé qu'il est interdit de fumer ou vapoter dans le gymnase.

Article 18 :

Une tombola sera organisée sur place. Le coût du ticket s'élèvera à 2 €.